

Un document de 1936 permet de comparer un peu l'activité des usines domontoises : il s'agit des matrices cadastrales qui donnent quelques informations sur l'équipement des entreprises. Marcel Laurent a une machine à vapeur pour actionner un broyeur et une presse. Les autres ont tous des presses à bras, non mécanisées. *Censier frères* en possède onze, Aristide et Alfred Censier en ont cinq, *La Céramique* et Bordier chacun trois. La crise économique se lit dans ces documents fiscaux qui indiquent une sérieuse diminution du nombre d'ouvriers en deux ans, de 1936 à 1938 : les Censier de La Croix Blanche sont passés de 20 à 12 employés, *La Céramique* de 20 à 8, et Bordier de 15 à 3. Bordier et Laurent sont sur le point de fermer définitivement.

C'est l'époque où André Minangoy déclare dans la revue patronale "*Les stocks augmentent, les prix baissent*". La profession incrimine pêle-mêle les charges sociales nouvelles, la diminution des exportations et les 30 jours de grève qui ont vidé les stocks et fait monter les prix de 20 %. En janvier 1937, la production était, paraît-il inférieure de 50 % à ce qu'elle était six ans auparavant et la brique se vendait en-dessous de son prix de revient, écrit la presse patronale...

Xénophobie

Les travailleurs immigrés ne sont pas forcément bien accueillis. Les Domontois d'aujourd'hui ne l'ont-ils pas trop oublié ? En 1900, l'instituteur notait, déjà : "*Il y a beaucoup de Belges qui font une concurrence fâcheuse à l'ouvrier français qui, par suite des charges de famille, d'impositions de tout genre, ne peut travailler dans les mêmes conditions que l'étranger*". Des incidents témoignent de tensions xénophobes. *La Tribune de Seine-et-Oise* rapportait en 1907 une rixe entre briquetiers, avec dénonciation d'un

Belge qui ne se serait pas fait immatriculer. En 1918, un briquetier belge a été assailli au passage à niveau par deux Domontois.

Le thème réapparaît avec la crise de 1929 : "*Mon avis est que cet emploi devrait être réservé à un Français*", répond Auguste Rouzée, le maire, en 1932 au Directeur de l'Office Départemental de Placement qui le consulte sur l'opportunité de régulariser la situation d'un Italien dont le contrat de travail est signé *Censier Frères*. Le maire sait pourtant que les employeurs ont du mal à recruter des briquetiers parce que le travail est trop dur et mal payé. La commune connaît bien ses ressortissants étrangers, au nombre de 800 dans ces années-là, soit un quart de la population. A chaque délibération du Bureau de Bienfaisance, ce sont des familles belges et italiennes qui sont à aider, au titre des "femmes en couches", des indigents, des écoliers ou des familles nombreuses.

Les registres d'immatriculation des travailleurs étrangers sont consultables, mais pas forcément complets : 400 étrangers de plus de 14 ans, munis d'une carte de travail sont passés s'inscrire en mairie entre 1922 et 1934. Le flux s'accélère puisque 301 étrangers sont notés pour l'année 1935, 109 en 1936, et 315 en 1937. Dès 1938, la diminution est nette : 60. Puis, les archives restent muettes sur leur devenir à la déclaration de guerre en 1939.

La xénophobie monte en France, entretenue par la crise économique, par l'arrivée des réfugiés d'Allemagne et de Pologne, et attisée par l'extrême-droite. En 1934, le Président de l'Union de Défense des Commerçants, Industriels et Entrepreneurs de Domont et environs, Robert Séguy, lance une polémique bien dans l'air du temps : la construction de l'école du Bas-Domont, avenue Curie, est confiée à des entreprises qui emploient des étrangers au lieu de Français. Il reproche au maire d'avoir accordé les